

Quantifier l'immigration en France

Pour quantifier l'immigration en France, il faut distinguer :

d'une part :

- la présence totale en France de personnes immigrées ou d'origine immigrée « stocks » (I)
- et les entrées annuelles « flux » (II)

d'autre part :

- l'immigration en général
- l'immigration extra européenne en particulier

Sont ici présentées des données concernant la population d'origine extra européenne en France

I - Présence de personnes d'origine extra européenne en France ("stocks")

Personnes d'origine extra-européenne en France actualisation en 2014 (sur 2 générations)	9,2 millions	<i>Pour mémoire 1975</i>
dont		<u>1,3 millions</u>
Immigrés		<i>facteur multiplicatif : 7</i>
enfants d'immigrés	4,7 millions	
	4,5 millions	

9,2 millions de personnes en France sont d'origine extra-européenne en 2014.

Il s'agit d'immigrés et enfants d'immigrés. Ne sont pas comptés les autres générations (3ème, 4ème), faute d'outil statistique.

En évolution, **le nombre de personnes d'origine extra européenne en France a été multiplié par 7 entre 1975 et 2014, passant de 1,3 à 9,2 millions.** ne s'agissant que des immigrés des deux premières générations.

II – Entrées annuelles d'étrangers extra européens en France ("Flux")

A – Entrées légales

Entrées permanentes :

A minima **200.000** par an

Entrées temporaires :

Plus de **2 millions de visas** de tourisme accordés chaque année à des extra européens, dont une partie alimente les séjours illégaux.

B – Entrées illégales :

Les visas de tourisme alimentent l'essentiel des « entrées » illégales : une partie des titulaires d'un visa de 3 mois se maintient irrégulièrement et bascule ainsi dans la clandestinité.

On peut estimer à **au moins 70.000 entrées clandestines** chaque année, d'après les chiffres de l'[AME](#).

Ces individus pourront être **régularisés (+51% en 2013)** pour une des raisons suivantes :

- s'ils se marient avec un français / une française
- s'ils ont un enfant né en France
- s'ils ont un enfant scolarisé en France
- s'ils trouvent un travail
- s'ils sont malades

S'ils sont persécutés dans leur pays, ils obtiendront le **droit d'asile (+14 % en 2013)**

III – Les naturalisations annuelles d'étrangers

Chaque année, une partie des étrangers présents en France obtient la nationalité française : environ [100.000 par an](#). 50.000 naturalisations (+15% en 2013) au sens propre (décret) et 50.000 acquisitions de la nationalité française par déclaration.

Le chiffre des naturalisations d'extra européens est promis à [croître très fortement](#).